

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 37 (2000)
Heft: 1416

Artikel: Concurrence : louée, mais peu pratiquée
Autor: Delley, Jean-Daniel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1025891>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Temps du travail, temps de l'intimité

L'évolution sociale semble atténuer peu à peu la distinction entre temps de travail et temps libre.

TEMPS DE TRAVAIL et temps pour soi. Comment les concilier ? C'est l'objet d'un rapport du conseil économique et social (CES) du canton de Genève¹.

Les réflexions sur le temps des loisirs étaient à la mode il y a vingt-cinq ans, dans une situation de prospérité générale et de diminution progressive du temps de travail. Les années 80 ont été celles du temps de travail devenu à la fois la drogue des yuppies et le symbole de la précarité des femmes seules avec enfants dont le nombre n'a cessé d'augmenter. Plus question de parler des loisirs. Les années 90 se sont caractérisées par la peur du temps vide du chômage et le repli sur le temps figé de la sphère intime.

Destructuration

Que sera la perception du temps dans les années qui viennent ? Les considérations du CES ne sont pas sans intérêt. Il est vrai que l'harmonisation du temps de travail et du temps pour soi n'est pas facile.

Sans surprise, l'enquête montre que la gestion des temps est plus difficile dans des familles monoparentales que

chez des couples disposant de revenus confortables. On peut tout de même se demander si cette étude n'est pas passée à côté de l'essentiel : l'indifférenciation de plus en plus forte des temps de travail et de non-travail pour une grande partie de la population.

L'utilisation massive de la bureaucratie et des réseaux permet à un certain nombre de personnes de travailler indifféremment chez elles ou dans l'entreprise. Et par conséquent de mêler, au long de la journée, temps pour soi et temps professionnel. On pourra rétorquer qu'il ne s'agit pour l'instant que d'une petite élite urbaine, mais celle-ci semble s'élargir de plus en plus. La multiplication des horaires variables et des temps partiels va dans le même sens. Ajoutons que le travail sur appel entraîne également une plus grande difficulté de séparer les temps, mais de manière forcée et non plus choisie.

Dans une première approche, ce mélange, cette non-séparation peuvent apparaître comme positifs, comme un accroissement de liberté, dans la mesure, bien sûr, où il s'agit d'un choix. Mais cette liberté se paie peut-être par une destructuration, un flottement généralisé. Aussi loin que les historiens peuvent remonter, toutes les cultures

ont très clairement distingué les temps de travail, de fête, toujours, et de repos, plus rarement. Pour la première fois, cette distinction commence à s'abolir avec des conséquences encore imprévisibles.

Quelles conséquences sociales et personnelles ?

Les experts en tout genre devraient se pencher sur ce phénomène. Il n'est pas toujours apparent et saisissable, mais modifie sans doute en profondeur le rapport au temps, au travail et les manières de vivre. Il n'est pas certain qu'il ne génère pas de nouvelles pathologies sociales en cassant les vieilles solidarités liées en partie à la présence simultanée de la très grande majorité des salariés sur le même lieu de travail. Nous ne préconisons pas, bien sûr, de renoncer aux nouvelles formes d'organisation du travail, mais d'essayer d'en comprendre les mécanismes et les conséquences. Or les études, les chiffres, les analyses nous manquent. A qui profite cette ignorance ? *jd*

¹*Famille et organisation des temps*, Conseil économique et social, case 2292, 12111 Genève 2.

CONCURRENCE

Louée, mais peu pratiquée

DANS SON PROGRAMME pour la Suisse de demain (lire *Domaine Public* 1414), le chef du Crédit suisse et administrateur de compagnies d'assurance Lukas Mühlemann revendique plus de concurrence sur le marché intérieur helvétique. Appuyé par l'importateur de voitures et conseiller national UDC Walter Frey, il a répété son credo dans l'émission de la TV alémanique *Arena*.

Etonnamment, aucun des contradicteurs présents n'a cru bon de confronter ces deux laudateurs d'un libéralisme pur à leurs pratiques protectionnistes et cartellaires. Avec Urs P. Gasche, journaliste économique et éditeur du journal de consumma-

teurs *K-Tip*, rappelons la longue liste des atteintes aux principes de l'économie de marché commises par les milieux économiques et les partis bourgeois (*Die Weltwoche*, 13 janvier 2000).

Pendant des décennies, banques, assurances, importateurs automobiles mais aussi la plupart des secteurs de l'économie – en particulier la bière, le ciment, la construction, l'horlogerie, l'électricité – ont conclu des accords pour empêcher la concurrence de jouer. Avec l'aide des partis bourgeois, ils ont veillé à ce que la législation sur les cartels reste inoffensive.

Le résultat ? Des prix pour le consommateur comparativement très élevés – c'est l'OCDE qui le souligne –,

des structures de production surannées qui, mieux qu'une quote-part étatique et des prélèvements sociaux soi-disant exagérés, expliquent la stagnation économique et le chômage.

Et que dire de la résistance acharnée de ces mêmes milieux économiques à tout projet de taxes d'incitation écologique, alors que le report sur la collectivité des coûts externes des entreprises fausse la concurrence, au détriment des sociétés technologiquement en pointe en matière environnementale ?

Décidément, les lévites de l'économie de marché ont encore beaucoup à faire pour aligner leur comportement sur leur discours. *jd*